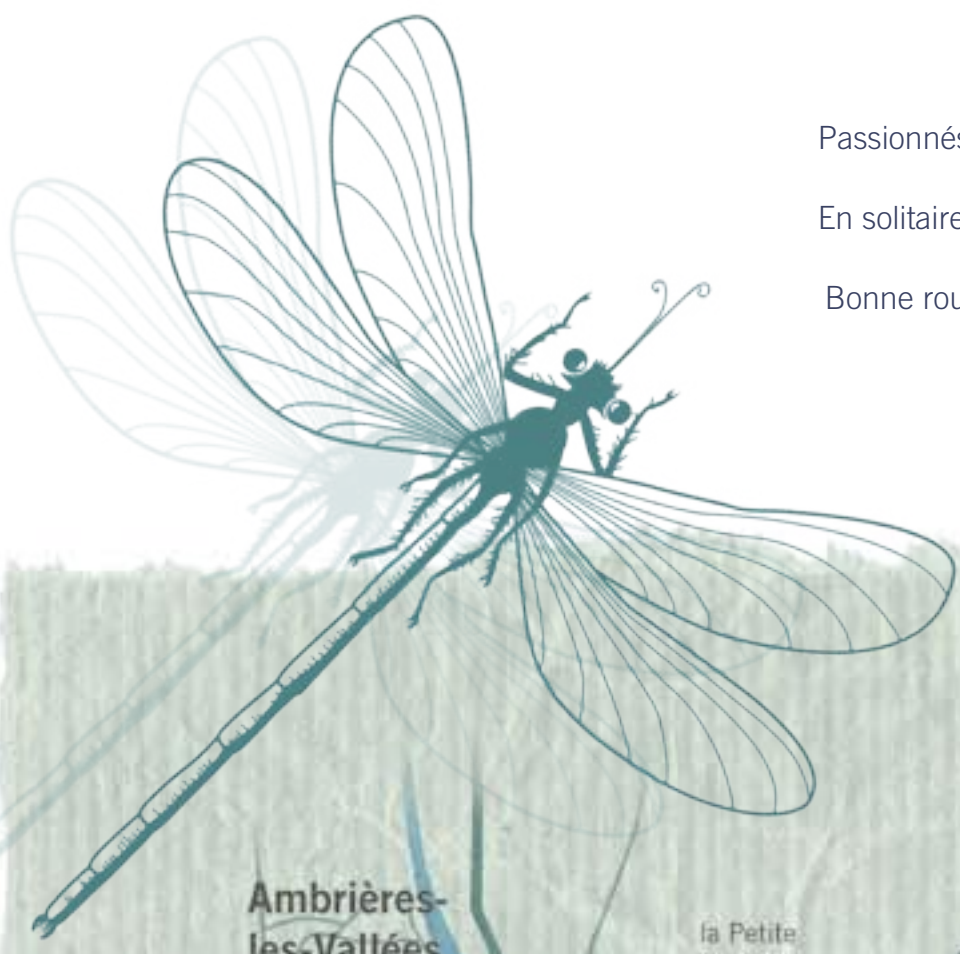


Un environnement naturel préservé

Passionnés de pêche, randonneurs dans l'âme et amoureux de la nature, le Lac de Haute Mayenne saura vous charmer ... En solitaire, en famille ou entre amis, partez à la rencontre d'une faune et d'une flore d'une grande variété et d'une grande richesse. Bonne route à la découverte de cet espace dédié à la nature à l'état pur !

Lac de Haute-Mayenne



le Martin-pêcheur

Oiseau de petite taille aux couleurs vives : dos, ailes et dessus de la tête d'un magnifique bleu-vert, ventre orangé, gorge blanche. Bec noir (avec du rouge chez la femelle) relativement long et pointu. Espèce commune et nicheuse, on peut l'observer toute l'année. On le croise régulièrement, volant au ras de l'eau, avec des battements d'ailes rapides. C'est son cri, un « tiiiit » sonore et typique qui prévient souvent de son passage.

l'Iris jaune

Plante des prairies humides et des bords des rivières, l'iris mesure jusqu'à 1,20 mètre de haut. Ses feuilles sont en forme de glaive et ses fleurs jaunes sortent en juin et juillet. L'ingestion de la racine peut provoquer des gastro-entérites. On l'utilisait autrefois, dans les campagnes, pour lutter contre la teigne. Bouilli avec le la limaille de fer, le rhizome fournit une encre noire avec laquelle on teignait les tissus et qui pouvait servir à tanner les cuirs. La sève de l'iris est laxative, fait apparaître des rougeurs et des ampoules sur la peau.

Aulne glutineux

L'Aulne est un arbre habituel des cours d'eau pouvant atteindre 25 m de haut. Il se reconnaît à son écorce lisse, gris vert, et à ses feuilles arrondies, échancrées au sommet. En hiver, il laisse apparaître ses longs chatons pendants et de nombreux petits cônes noirs ouverts, libérant de minuscules graines à la surface de l'eau. Il fleurit de mars à avril et peut vivre une centaine d'années. Son bois rouge, pratiquement imputrescible, servait à confectionner des drains et des tuyaux ; son écorce, avec laquelle on tanne les cuirs, fournit une belle teinture grise. Prendre un bain chaud de feuilles d'aulne est un remède populaire contre les rhumatismes.



Amoureux de la pêche...

Le Lac de Haute Mayenne est aussi un lieu très fréquenté par les amoureux de la pêche en raison de sa grande richesse piscicole. Sandre, brochet et autres cyprinidés, notamment la carpe, une grande diversité d'espèces fréquente le lac et les rivières qui l'alimentent : la Mayenne, la Colmont et la Varenne. Étendu sur 6 km, ce lac de 123 ha offre de nombreux parcours facilement accessibles.

La pêche et la balade en bateau sont autorisées sous certaines conditions (renseignements dans les Offices de tourisme). L'utilisation des moteurs thermiques est interdite. Il est conseillé d'effectuer la mise à l'eau de votre embarcation au hameau de St Georges-de-l'Isle à St-Fraimbault-de-Prières (Mézeray).

Pêcheurs, pensez à vous munir de votre carte de pêche, elle est obligatoire sur ce plan d'eau classé en 2ème catégorie.

- Parcours de Nuit (Carpes)
- Lieux de pêche (parcours de 500 m minimum)
Le Mézeray, La Heudelière, La Monnerie, Confluent, Camping de Gênes, Barrage du Riffour, Parc de Vaux.
- Descente à bateaux



échelle : 1/12 500

Amateurs de randonnée...

A pied, à cheval ou en VTT, vous serez séduit par les nuances de bleus et de verts du Lac de Haute Mayenne. N'hésitez pas, par moment, à vous en éloigner, pour le découvrir dans toute sa splendeur. Deux boucles de randonnée ont été imaginées pour vous. L'une, ouverte à toutes les disciplines non motorisées, vous amènera tantôt au bord du lac, tantôt en surplomb (11 km), et vous permettra de découvrir également une partie d'ancienne voie ferrée, idéale pour les cavaliers et permettant quelques galops. L'autre boucle (13,5 km) ne peut être empruntée par les cavaliers, car elle nécessite la traversée du barrage, mais permet à tous les autres randonneurs, à pied ou en VTT, de découvrir la vallée de la Colmont et le parc des loisirs de Vaux.

- Pédestre / VTT
- Pédestre / VTT / Équestre
- Parking Départ du circuit
- Panorama



L'histoire du barrage

Le barrage a été construit entre 1975 et 1978 sur la commune de Saint-Fraimbault-de-Prières. Son objectif était de soutenir le faible débit périodique de « la Mayenne » afin de satisfaire les besoins d'alimentation en eau potable. Des 1969, la direction départementale de l'agriculture procédait aux premières études d'implantation du barrage. Le site se justifiait, à cette époque, par la présence d'un versant très relevé sur la rive droite et d'un éperon rocheux sur la rive gauche. Le 15 mai 1972, le Conseil général de la Mayenne décidait de la construction du barrage. En 1984 était créée une centrale hydroélectrique. La longueur du barrage est de 210 m et sa hauteur maximum de 15,5 m (y compris les fondations). La superficie du plan d'eau ainsi créé est de 123 ha représentant un volume d'eau de 3,2 millions de m³.